

Murs-à-pêches

Un nouveau collège en 2014

Le futur collège des Murs à Pêches sera présenté en réunion publique le lundi 19 mars par le conseil général de la Seine-Saint-Denis.



L'emplacement du futur collège des Murs-à-pêches est situé à proximité de Mozinor, au bout de l'impasse des jardins Dufour, en face de l'échangeur. Il sera donc très bien desservi, sur le trajet du tramway T1 qui passera à la place de l'actuelle autoroute A186.

Quelques semaines avant le dépôt du permis de construire prévu en avril, le conseil général vient présenter aux Montreuillois, à la demande de la Mairie, le collège prévu au bout de l'impasse des jardins Dufour. Alors que les villes ont la charge des écoles, la construction et le fonctionnement des collèges est en effet du ressort des départements.

Partenariat public-privé

Le conseil général de la Seine-Saint-Denis a adopté en 2010 un plan d'investissement exceptionnel de 723 millions d'euros, lançant vingt et une opérations de construction, reconstructions ou réhabilitation de collèges dans le département, dont plus de la moitié en partenariat public-privé (PPP), notamment celui de Montreuil. Ce mode de financement décrit par certains signifie que la construction, l'entretien et la maintenance d'un équipement public sont confiés à un groupement d'en-

treprises, en échange d'un loyer payé pendant plusieurs décennies.

Insertion paysagère

Le collège des Murs-à-Pêches accueillera 600 élèves dès la rentrée 2014. Les travaux devraient débuter fin 2012. Compte tenu de son implantation au cœur des murs à pêches, sur un terrain mis à disposition par la ville, la municipalité a formulé des

recommandations pour une meilleure insertion urbaine et paysagère de ce nouvel équipement. Elle a également exprimé le souhait que le projet permette une utilisation des équipements sportifs et des salles d'activité en dehors du temps scolaire. Ainsi, le programme comprend, outre des salles de classe et des logements de fonction, un terrain sportif sur un gymnase semi-enterré, et des salles d'activité accessibles aux associations du quartier. Le conseil général a choisi d'abriter, dans l'enceinte du collège, une cuisine centrale qui approvisionnera trois autres collèges. Enfin, des parcelles des murs à pêches pourront être mises à disposition des collégiens pour y développer des jardins pédagogiques. Depuis plusieurs semaines, les questions des habitants fusaient à La Fabrique sur ce projet. Elles pourront donc trouver très prochainement des réponses. ●

✕ OÙ, QUAND ?

Lundi 19 mars à 20 heures
à l'école élémentaire Danton,
127 bis, rue de Rosny.

Zoom

Groupe scolaire Boissière-Acacia : deuxième réunion de concertation

Rendez-vous le vendredi 23 mars pour parler du groupe scolaire maternel et élémentaire à construire dans la ZAC Boissière-Acacia, avec Catherine Pilon, Adjointe à la Maire chargée de l'éducation, et les services de la Ville. L'architecte sera choisi au second semestre 2012, l'ouverture de l'école est prévue à la rentrée 2015. ●

✕ OÙ, QUAND ? Vendredi 23 mars à 18 heures, La Fabrique des Hauts de Montreuil, Antenne de secteur Jules-Verne - 65, rue Édouard-Branly. Tél. : 0156 63 0035.

#net
www.montreuil.fr

Tous les rendez-vous sur
<http://lafabrique.montreuil.fr>
Mail : leshauts@montreuil.fr